
Programme de Formation

RGAA : comprendre les enjeux de mise en accessibilité de son site et savoir rédiger son cahier des charges

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Directrices et directeurs, Chargé(e)s de communication, référent(e)s tourisme et handicap, chargé(e)s de projets, webmasters

Objectifs pédagogiques

Comprendre les enjeux humains et juridiques de l'accessibilité numérique.

Comprendre les impacts des défauts d'accessibilité sur la navigation des personnes en situation de handicap.

Acquérir un vocabulaire de base pour dialoguer avec les prestataires de sites internet.

Découvrir les critères essentiels de l'accessibilité numérique à travers le référentiel RGAA.

Description

12 millions de personnes sont atteintes d'un handicap en France selon des chiffres de l'Insee, cela représenterait environ **1 Français sur 5**. La loi du **11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les décrets qui ont suivi et la directive (UE) **2019/882** du Parlement européen a introduit l'obligation de rendre les outils numériques, les contenus et services numériques compréhensibles et utilisables par les personnes en situation de handicap. Cette formation est essentielle pour comprendre les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et de mettre en œuvre les bonnes pratiques afin de rendre vos outils numériques accessibles et décrypter les propositions des prestataires.

Contenu :

Introduction sur les besoins des personnes en situation de handicap et notions réglementaires

Découverte du référentiel RGAA : Les impacts utilisateurs

Apprendre à évaluer simplement certains aspects de l'accessibilité d'un site web :

- Parcours au clavier
- Zoom texte
- Formulaires
- Contrastes de couleurs
- Structure d'une page web
- Accessibilité des vidéos

L'accessibilité dans le cahier des charges, les questions à poser au prestataire pour une prise en compte optimale de l'accessibilité





Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

Accueil en présentiel dans une salle dédiée – Les apprenants bénéficient d'un environnement propice à l'apprentissage.

Formation prévue pour un groupe de **4 à 8 personnes**.

Mise à disposition en ligne de documents – Accès à des ressources pédagogiques après la formation pour un apprentissage continu.



Moyens et supports pédagogiques

Documents supports de formation – Matériel de formation projeté durant les sessions.

Supports de formation en ligne – Accès à des ressources pour approfondir les connaissances après la formation.

Alternance d'exposés participatifs et d'exercices pratiques et projets collectifs – Les participants mettent en pratique leurs connaissances à travers des exercices.



Modalités d'évaluation et de suivi

Feuilles de présence – Suivi de la participation des stagiaires.

Questions orales ou écrites – Des QCM seront utilisés pour évaluer les connaissances.

Questionnaire de positionnement – Évaluation diagnostic avant la validation de l'inscription.

Formulaires d'évaluation – Un questionnaire de satisfaction à chaud et une évaluation sommative pour suivre la progression des compétences.

Certificat de réalisation – Délivrance d'un certificat à la fin de la formation.



Informations sur l'admission

Renseigner le questionnaire de positionnement



Informations sur l'accessibilité

L'accessibilité des locaux est garantie pour le public en situation de handicap, y compris pour les **personnes à mobilité réduite**. Les moyens techniques et pédagogiques peuvent être adaptés au public en situation de handicap.

Modalités à indiquer lors de l'inscription et définies en amont de la formation en envoyant un message à : contact@institut-tourisme.bzh